

RÈGLEMENT DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE VINEUIL

Bienvenue dans le service de garderie périscolaire de Vineuil. Le règlement intérieur a pour but d'organiser la vie du groupe, dans un climat de confiance et de coopération indispensable à un bon fonctionnement. Le règlement s'applique à toute personne fréquentant la garderie périscolaire, que ce soit enfants, parents, animateurs. Nous vous remercions par avance pour le respect des règles énoncées ci-dessous.

ÉQUIPE ENCADRANTE

Les enfants sont sous la responsabilité d'agents habilités à surveiller et à animer ces heures de garde. La Garderie Périscolaire est régie par la Commune, les locaux et les équipements sont la propriété de la commune.

Directrice (Stagiaire BAFD) : Stéphanie Darnault et **Animatrice BAFA :** Nadia Licciardi

selon la réglementation en vigueur et les effectifs et leurs disponibilités :

1 aide maternelle et/ou 1 personnel encadrant non diplômé

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour fréquenter le service de garderie périscolaire, il est impératif de remplir **le dossier d'inscription chaque année scolaire** et de fournir des pièces justificatives demandées pour chaque enfant même pour une fréquentation occasionnelle. **Le dossier est à retirer en mairie.** Chaque changement de situation administrative ou familiale doit être signalé.

Les inscriptions hebdomadaires doivent être envoyées **au plus tard le vendredi pour la semaine suivante**, afin d'assurer un encadrement conforme à la réglementation. Cela nous permet d'organiser au mieux les activités proposées et de garantir un accueil de qualité, en respectant les taux d'encadrement réglementaires.

Soit par téléphone : **02.54.36.70.66** ou par mail : **garderie.vineuil36110@gmail.com**

🛑 En cas de dépassement des capacités d'accueil (liées au nombre d'animateurs disponibles), ou de crédit d'heures insuffisants certaines demandes pourront être refusées pour raison de sécurité. Le respect du taux d'encadrement est une priorité.

Point particulier :

La fiche garderie-cantine du cahier de liaison de l'école doit impérativement être remplie afin de garantir la sécurité des enfants, qui ne doivent en aucun cas sortir seuls de l'établissement.

Même si cette fiche ne vaut pas inscription officielle à la garderie, elle permet d'assurer une meilleure coordination entre l'école et la garderie. Lorsqu'elle est complétée et à jour, elle facilite la transmission des informations et nous permet de vérifier la présence des enfants attendus, évitant ainsi tout oubli ou départ non autorisé.

HORAIRES D'OUVERTURE ET TARIFS

⚠️ **Nouveauté à partir du 1^{er} septembre 2025 : la garderie fermera à 19h00** (au lieu de 19h30).

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi	Mercredi 7h00 à 18h30
Matin : 7h00 à 8h30	De 7h à 12h et de 17h à 18h30 : tarif habituel de 2€/heure
Midi : 12h à 14h ⚠ Ce créneau correspond à la surveillance du temps méridien les jours d'école, assurée par le personnel. Il ne relève pas du service de garderie.	De 12h à 13h30 : pour ceux mangeant à la cantine Prix du ticket de cantine
Soir : 16h30 à 19h00	De 13h30 à 17h : forfait après-midi à 8€ (goûter inclus)

FONCTIONNEMENT ET PAIEMENT

Le service fonctionne par achat d'heures à l'avance, au tarif de 2€/heure.

Toute heure commencée est **comptabilisée par tranche de 30 minutes**.

👉 *Exemple : un enfant récupéré à 17h15 sera facturé jusqu'à 17h30.*

Un récapitulatif mensuel du solde peut être envoyé sur demande par mail.

⚠ Une pénalité de 2 € par enfant sera appliquée en cas d'absence non signalée.

Modalités de paiement et transmission des plannings

Les règlements (espèces ou chèques) sont à déposer directement à la garderie, dans une enveloppe portant le nom de l'enfant et le planning des semaines concernées.

Par souci d'organisation et pour éviter les oublis ou pertes, nous vous demandons de ne plus remettre les plannings ou paiements à la sortie de l'école. **Merci de privilégier une remise directe à la garderie ou l'envoi par mail.**

📌 **Important :** Merci de ne pas transmettre les plannings sur des post-it ou petits bouts de papier, qui peuvent facilement se perdre. **Pour transmettre un planning, vous pouvez :**

- les remettre à la garderie,
- les glisser dans une enveloppe nominative,
- ou les envoyer par mail à l'adresse de la garderie.

GOÛTER ET REPAS

Le goûter est fourni par la structure. Le repas du mercredi est préparé par la cantine, mais un ticket doit être fourni par les familles.

ACCUEIL D'URGENCE - ABSENCE / RETARDS

Si un parent ne peut pas venir à l'heure à l'école, il doit laisser un message sur le répondeur de la garderie (écouté 15 min avant la sortie) et prévenir l'école qui pourra dans ce cas nous confier l'enfant. ⚠ Ce service est réservé aux enfants inscrits à la garderie, avec des heures disponibles. En cas de retard ou d'absence, merci de prévenir l'équipe le plus tôt possible.

RÈGLES D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Pour garantir la sécurité de tous : Le matin et le soir, les parents doivent sonner puis attendre à l'extérieur. Les parents n'entrent pas dans les locaux. Merci de respecter cette consigne au quotidien. Le personnel chargé de la surveillance de la garderie ne pourra remettre un enfant qu'à ses parents ou aux personnes autorisées par leurs soins, après vérification des **pièces d'identité** ; ceci afin d'éviter tout problème.

RÈGLES DE VIE

Le respect des autres, des adultes et du matériel est indispensable pour un climat serein. En cas de comportements inadaptés ou de retard répétés, un échange avec la famille sera proposé afin de réfléchir à des solutions communes.

MATÉRIEL À PRÉVOIR

Merci de fournir à votre enfant :

- ❑ Une tenue de rechange (*notamment pour les plus jeunes*)
- ❑ Le trajet entre l'école et la garderie se fait à pied toute l'année. Il est donc important de prévoir **des vêtements adaptés à chaque saison** (bonnet, imperméable, casquette...)
- ❑ Une gourde ou un gobelet pour le goûter.

🎮 JEUX PERSONNELS – NOUVELLE RÈGLE

À partir de septembre, les jouets personnels ne seront plus autorisés à la garderie, y compris le mercredi. Nous mettons à disposition une grande diversité de jeux sur place : il n'est donc pas nécessaire d'en apporter. Consoles, jeux électroniques et objets de valeur restent également interdits.

Merci de votre compréhension !

👉 Les doudous nécessaires à la sieste des plus petits restent bien sûr autorisés.

HYGIENE ET SANTE

Pour le confort de tous, une hygiène corporelle et vestimentaire adaptée est attendue chaque jour.

Les médicaments ne peuvent être administrés que sur présentation d'une ordonnance, avec les médicaments dans leur emballage d'origine. Aucun autre traitement ne sera accepté.

En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), merci de le transmettre également à la garderie pour assurer un bon suivi de votre enfant.

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités proposées par la garderie, il peut arriver que des photos ou vidéos des enfants soient prises à des fins de communication (affichage dans la structure,...). Aucune image ne sera diffusée sans l'accord préalable des représentants légaux. Un encart d'autorisation est prévu à cet effet dans le présent règlement. L'autorisation pourra être retirée à tout moment en s'adressant à la garderie.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées sont utilisées uniquement dans le cadre du fonctionnement de la garderie. Elles ne sont transmises à aucun tiers extérieur.

VALIDATION DU RÈGLEMENT

Merci de lire ce document avec attention et de le signer puis de le retourner avec le dossier d'inscription. Votre adhésion garantit un accueil serein et de qualité pour tous.

MÉMO DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE VINEUIL



26 rue de la poste 36110 VINEUIL

Téléphone : **02 54 36 70 66**

mail : **garderie.vineuil36110@gmail.com**



HORAIRES D'OUVERTURE ET TARIFS

Les **inscriptions hebdomadaires** doivent être envoyées **au plus tard le vendredi pour la semaine suivante**, afin d'assurer un encadrement conforme à la réglementation.

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

tarif de 2€/heure

Matin : 7h00 à 8h30 - Soir : 16h30 à 19h00

Mercredi : 7h00 à 18h30

De 7h00 à 12h00 : tarif 2€/heure

De 12h00 à 13h30 : Prix du ticket de cantine

De 13h30 à 17h00 : **forfait 8€**

De 17h00 à 18h30 : tarif 2€/heure



FONCTIONNEMENT

Penser à l'achat d'heures et planning à l'avance

⚠ Si le compte n'a pas assez d'heures ou si l'inscription n'est pas faite à temps, l'accueil de votre enfant ne pourra pas être assuré.

📌 Important pour transmettre les plannings

vous pouvez :

- ▶ les remettre à la garderie, pas devant l'école
- ▶ les glisser dans une enveloppe nominative,
- ▶ ou les envoyer par mail à l'adresse de la garderie.



A PRÉVOIR

- ◆ Des vêtements adaptés à la météo
- ◆ Une gourde ou un gobelet pour le goûter



Penser à remplir la fiche garderie-cantine du cahier de liaison de l'école.

RÈGLEMENT DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET DROIT À L'IMAGE ANNÉE 2025-2026

Je soussigné(e),

Nom et prénom (père) :

Nom et prénom (mère) :

Nom et prénom (tuteur) :

Certifions être les responsables légaux de l'enfant,

Nom et prénom de l'enfant :

déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire de Vineuil. acceptons dans l'intégralité les dispositions contenues dans le document présenté ci-dessus et être en possession d'un exemplaire.

- J'autorise la garderie périscolaire de Vineuil à prendre et utiliser des photos/vidéos de mon enfant dans le cadre des activités.
- Je n'autorise pas la prise et l'utilisation d'images de mon enfant.

le (date) : / / 2025

à (lieux)

Signature du ou des responsable(s) légal / légaux

Précédée de la **mention « Lu et approuvé »**

